



BULLETIN D'INFORMATIONS N°6

« SPÉCIAL MOBILITÉ »

Syndicat Mixte pour l'Insertion
Sociale et Professionnelle –
PLIE du Pays d'Auge Nord

2 rue des Corsaires
14600 HONFLEUR

☎ 02.31.89.70.47

✉ contact@plie-pan.org



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020



ÉDITO

L'action du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi s'inscrit en complément des acteurs locaux pour favoriser l'accès à l'emploi en renforçant les initiatives existantes et en développant des actions nouvelles.

Dans cette logique, la proximité occupe une place importante dans les initiatives conduites par le PLIE et chaque habitant peut ainsi être accompagné dans ses démarches d'accès à l'emploi au plus près du lieu où il réside.

Ce travail de proximité ne doit pas éluder la question de l'accès à la mobilité qui reste bien souvent la clé d'une autonomie indispensable à l'insertion professionnelle.

C'est pourquoi les équipes du PLIE travaillent avec les participants sur leur accès à cette autonomie, en intégrant ce questionnement à celui de leurs déplacements.

Il s'agit donc d'élargir les possibilités pour accompagner l'ensemble des publics jusqu'à une mobilité autonome, responsable et durable. Cette mission, le PLIE la conduit, depuis plusieurs années, avec l'ensemble des partenaires locaux.

Ce numéro spécial mobilité d'INFOS PLIE, vous présentera les solutions de mobilité existantes sur le Pays d'Auge Nord, à l'heure où la récente loi Mobilités vise à renforcer l'accès à la mobilité de chacun. Bonne lecture à tous

Nouridine BARQI
Président du PLIE

Auto-École Sociale Être Mobile

Pour répondre à la problématique de mobilité sur le territoire du Pays d'Auge Nord, Pierre Levallois directeur d'Être & Boulot, a créé la 1^{ère} Auto-École Sociale sur ce territoire : Être Mobile.

L'objectif est d'offrir à toute personne motivée un accompagnement individualisé et renforcé, à moindre coût pour l'apprentissage du code de la route et de la conduite automobile.

Conseillère en Insertion Professionnelle et également Monitrice d'auto-école, Marie Astrid Fiou est aux commandes d'Être Mobile.

Elle s'adapte à chaque apprenant, met en place des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels et les résultats sont remarquables :

le taux d'accès au permis B est de près de 90 %.



Pour tout renseignement :



Marie Astrid Fiou : 07 89 81 41 83
etremobilehonfleur@orange.fr

Pierre Levallois : direction.eb@wanadoo.fr

Témoignage de Christophe :

Christophe, 49 ans est accompagné dans le PLIE par Marie-Pierre Gérard, conseillère en insertion professionnelle.

Il a régulièrement des pistes d'emploi pour lequel le permis B est exigé. Un des objectifs de son parcours était donc de lever ce frein à la mobilité et d'obtenir le permis B.

Sa conseillère l'a alors orienté vers la plateforme mobilité et l'Auto-École Sociale Être Mobile dans le but de travailler et d'obtenir le permis B.

Interrogé sur son parcours chez Être Mobile, Christophe n'en finit pas de complimenter sa monitrice Marie Astrid et le climat « *super cool* » qui règne chez Être Mobile : « *une monitrice toujours souriante, encourageante, positive et non jugeante* ».

« *La première fois que je suis entré à l'Auto-École Sociale, je me suis tout de suite senti à l'aise, dans une ambiance conviviale et familiale, on est immédiatement en confiance.* »

Il reprend « *vous en connaissez des auto écoles où, on fait une pause-café, et pendant ce moment de partage, Marie Astrid en profite pour revoir avec vous les points sur lesquels on doit se concentrer, on travaille sur comment s'améliorer ?* »

A l'écouter multiplier tous ces éloges, on en oublierait presque que c'est lui qui a obtenu brillamment le permis B le 14 Août dernier !

Pour finir, « *bien entendu, je recommande Être Mobile à toutes mes connaissances ! Merci Marie Astrid !* »



ZOOM SUR :

La loi Mobilités

Un nouveau levier pour développer la mobilité sur l'ensemble du territoire.

La loi Mobilités a été publiée au journal officiel le 26 décembre dernier et a pour objectif de rendre les transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres. Entre 2017 et 2022, c'est un investissement de 13,4 milliards d'euros en faveur de la mobilité qui est mobilisé et une réorganisation.

La loi Mobilités en 15 mesures clés :

1. Des solutions alternatives à la voiture individuelle sur 100 % du territoire
2. Une augmentation de 40 % des investissements pour améliorer les transports du quotidien
3. La priorité à la remise en état des réseaux routier et ferroviaire
4. Un plan sans précédent pour développer les transports en commun et désenclaver les territoires
5. La mobilité des personnes en situation de handicap facilitée
6. **Un accompagnement à la mobilité pour tout demandeur d'emploi**
7. 100 % des informations sur l'offre de mobilité accessibles et la possibilité de faire un trajet porte-à-porte avec un seul titre de transport
8. Des navettes autonomes en circulation dès l'année de 2020
9. **Un forfait mobilité durable : jusqu'à 400€/an pour aller au travail en vélo ou en covoiturage**
10. Un plan pour développer le covoiturage
11. **Un plan vélo pour tripler sa part dans les déplacements d'ici 2024**
12. Un nouveau cadre pour les solutions en libre-service
13. Le déploiement du véhicule électrique facilité grâce aux bornes de recharge électriques
14. Le déploiement de zones à faibles émissions pour un air plus respirable
15. **Le permis de conduire moins cher et plus rapide**



Un parcours...



Participant du PLIE sur la commune de Honfleur, Olivier a été accompagné dans son projet de reconversion. Âgé de 43 ans lors de son entrée dans le PLIE, Olivier avait travaillé plus de vingt années dans le domaine de la restauration.

Il souhaitait travailler un autre projet, trouver un emploi dans un autre secteur. Mais pour cela, son projet nécessitait un accompagnement.

Tout au long de son parcours, une conseillère du PLIE, Marie-Pierre Gérard l'a soutenu et accompagné dans ce projet de reconversion.

Olivier valide alors, la piste professionnelle de cariste-manutentionnaire et passe les permis CACES.

Olivier effectue alors plusieurs missions intérimaires en tant que cariste manutentionnaire. Pour lever la contrainte de la mobilité, sa conseillère PLIE le met en relation avec le centre socioculturel JSF afin de mettre en place une location de Vélo à Assistance Electrique. Sa mobilité est ainsi facilitée.

Il poursuit les missions intérimaires qui aboutissent, au mois de février 2020, à la signature d'un CDI au sein de l'entreprise pour laquelle il effectue sa dernière mission.

Aujourd'hui, Olivier continue de se déplacer à vélo. Soit à Vélo à Assistance Electrique via la location par le centre socioculturel JSF, soit avec son propre vélo qu'il a acheté dernièrement.

Olivier nous fait part de son expérience sur ce mode de déplacement : **« Cela représente un faible coût dans mon budget par rapport à un autre mode de déplacement. En effet, la location ne représente que 30€/mois, pas d'essence, pas d'assurance et cela permet de maintenir une bonne condition physique. De plus, j'apprécie me déplacer à vélo lorsqu'il fait beau, c'est très agréable. Et lorsqu'il pleut, je porte une tenue de protection. »**

Ce parcours aujourd'hui brillamment achevé, confirme que l'accompagnement PLIE d'Olivier lui a permis de mobiliser les ressources indispensables à l'élaboration de son projet et de trouver la mobilité qui lui convient.

Olivier nous explique : **« J'ai eu la chance de rencontrer ma conseillère PLIE, Madame Gérard. Je ne la remercierais jamais assez de m'avoir permis de passer les CACES. »**

La Plateforme Mobilité : un outil de travail de la mobilité pour l'insertion professionnelle

Depuis près de 10 ans, le PLIE en collaboration avec l'INFREP propose aux participants PLIE une démarche pour faciliter leurs déplacements avec l'aide de conseillers spécialistes du sujet. Ainsi, trois conseillers mobilité interviennent sur le territoire du Pays d'Auge Nord : Isabelle Coin, Bruno Gallardo et Antoine Thépat.

L'objectif de cette plateforme est de compléter le travail des conseillères en insertion professionnelle du PLIE en amenant le public à développer ses compétences en termes de mobilité pour leur permettre d'accéder plus aisément à l'emploi et/ou la formation. En s'appuyant sur les compétences de chaque individu et des moyens de transports à leur disposition, mais aussi en tenant compte de leurs difficultés, les conseillers mobilité accompagnent en moyenne une centaine de personnes chaque année dans une démarche d'accompagnement au changement et d'apprentissage de la mobilité.

L'accompagnement débute par un diagnostic dont l'objectif est d'identifier les freins mais aussi les potentiels de la personne. Cette entrée permet d'élaborer un projet partagé avec des échéances allant du court au long terme. Concrètement cela peut être de travailler sur le long terme l'accès à la voiture en envisageant le passage du permis B, mais à plus courte échéance de découvrir le réseau de transport en commun, de s'essayer au vélo à assistance électrique pour gagner en autonomie sur des trajets de proximité ou encore de se familiariser avec les nouvelles applications mobilité pour smartphone.

Pour accompagner les participants du PLIE sur leur mobilité, les conseillers bénéficient d'une offre de services complète mêlant temps en individuel, ateliers collectifs et actions ponctuelles :

L'offre de services de la Plate-forme Mobilité



Accompagnement individuel

- Soutien personnalisé

Information, conseil et coaching pour mettre en place de nouvelles façons de se déplacer

- Formation individualisée

Utilisation du bus, train, covoiturage. Apprentissage à la circulation en vélo et préparation au code de la route

- Aide financière

Soumis à condition et selon la situation personnelle

Permis, micro-crédit, aide aux frais de transport, aide pour la réparation de véhicule.

- Accès à un véhicule

Location de voiture, de vélo à assistance électrique

- Orientation psychologique

Rendez-vous avec une psychologue pour mieux gérer son stress

Accompagnement Collectif

- Ateliers « Code »

3 sessions d'ateliers / an

- Atelier « Se repérer, se déplacer »

Expérimenter un déplacement dans un lieu inconnu (exemple : Le Havre)

- Actions ponctuelles

Découverte du vélo à assistance électrique (prochainement avec les trottinettes)

Le Transport À la Demande



Le Transport À la Demande (TAD) a été mis en place au sein du PLIE en mai 2016. Ce service est porté par l'association Jeunes Séniors Familles située à Honfleur.

L'objectif du Transport À la Demande est de faciliter la mobilité des participants du PLIE dans leurs démarches d'insertion sociale, professionnelle et d'accès ou de maintien dans l'emploi.

Pour cela, JSF propose une offre de transport répondant à la carte aux besoins des utilisateurs cibles :

- Accès aux formations (mise en place de lignes de ramassage éphémère selon les besoins identifiés)
- Accès à l'emploi (entretiens d'embauche, prises de poste...)

L'accès à ce service se fait uniquement sur orientation des conseillères en insertion professionnelle du PLIE.

L'action est assurée par Mme Peggy Dumesnil, médiatrice de vie sociale au centre socio-culturel JSF qui fait le lien entre les conseillères du PLIE et les bénéficiaires.

Le moyen de transport utilisé est un minibus de 7 places appartenant à l'association JSF.

Le service est proposé de 8h à 18h30 en dehors des vacances scolaires d'été.



Karlne, participante du PLIE et résidant à Beuzeville a eu l'occasion d'utiliser ce service pour se rendre à l'INFREP à Touques afin de participer aux ateliers de préparation au code de la route.

Elle témoigne sur ce service de façon positive : *« Ma conseillère au PLIE m'a proposé de me rendre à Touques par le Transport À la Demande. J'ai accepté et j'en suis très satisfaite. Ce service est très pratique pour les personnes qui n'ont pas le permis B et quand les transports en commun ne sont pas mobilisables et ne correspondent pas aux horaires des ateliers et des RDV, en plus la conductrice est très agréable, cela s'est bien passé et je suis prête à utiliser de nouveau ce service ».*

Le covoiturage :

Un mode de déplacement économique, écologique, convivial et solidaire

Covoiturer : c'est utiliser une voiture, avec un conducteur non professionnel et un ou plusieurs passagers, dans le but d'effectuer un trajet commun. Le trajet peut être régulier ou exceptionnel.

Le covoiturage, c'est un excellent moyen pour réduire la pollution, diminuer les embouteillages et économiser du temps et de l'argent.

Moins cher, plus convivial et facteur de lien social, le covoiturage encourage les gens à sortir, voyager, aller à des festivals, à des concerts, au travail...

Lorsque Sébastien part en formation CACES de deux mois à l'AFPA, aucun transport en commun ne permet de faire ce trajet et Sébastien est sans véhicule. Il fait le choix de la multimodalité en associant transport en commun et covoiturage ! Il habite Cabourg et la formation se déroule à ½ heure à l'ouest de Caen. Le bus vert l'emmène à Saint-Honorine-la-Chardonne, où il retrouve un stagiaire de l'AFPA avec qui il poursuivra le trajet en voiture jusqu'au centre de formation.

Pour être mis en contact avec des passagers ou des conducteurs, de nombreuses plateformes sont disponibles selon les besoins. Vous pouvez utiliser les réseaux sociaux, déposer un message dans les commerces ou en Mairie, sur votre lieu de travail ou de formation...



NOMAD COVOITURAGE :

l'application du covoiturage domicile-travail en Normandie

En Normandie, les services de la Région ont choisi NOMAD pour les trajets de courtes distances sur 12 territoires normands. D'autres plateformes de co-voiturage existent comme blablalines, roulez malin, mobicoop...

Pour les détenteurs de la carte Atoutmod (trains ou cars normands), le trajet est gratuit et sinon le coût du trajet est plafonné à 1 euro dans la limite de 25km. Les conducteurs sont rémunérés 2€ minimum par trajet.

Syndicat Mixte / PLIE du Pays d'Auge Nord

Carrefour de l'Emploi (2^{ème} Étage) - 2, rue des Corsaires - 14600 HONFLEUR

☎ 02.31.89.70.47 ✉ contact@plie-pan.org

Nos conseillères vous reçoivent sur rendez-vous à Beuzeville, Cabourg, Conteville, Deauville, Honfleur, Pont l'Evêque, Touques, Trouville sur Mer et Villers sur Mer
Suivez notre actualité sur Facebook et sur notre site internet www.plie-pan.org